



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale ordinaire de la ligue Ile-de-France de basket-ball (LIFBB) se tient le 27 juin 2026 à 9h00 au cinéma Pathé, quai d'Ivry, 5 rue François Mitterrand à Ivry-sur-Seine (94).

Le président de la LIFBB donne la parole à M. Laurent MIGNOT, président de la commission de surveillance des opérations électorales.

1. Rapport du président de la commission de surveillance des opérations électorales

En application des dispositions du titre III des statuts de la LIFBB, M. Laurent MIGNOT, président de la commission de surveillance des opérations électorales, indique que :

- 376 clubs sont représentés ;
- le quorum est de 40 549 voix ;
- 63 513 voix sont présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Le président de la LIFBB ouvre à 9h15 l'assemblée générale ordinaire.

2. Ouverture de l'assemblée générale par le président de la LIFBB, M. Thierry DUDIT

Discours - AG de la ligue Ile-de-France de basket-ball du 27 juin 2026

Madame la présidente du CROS Ile-de-France, chère Evelyne,

Mesdames et messieurs les élus du comité directeur,

Madame et messieurs les présidents des comités départementaux,

Mesdames et messieurs les présidents de clubs,

Mesdames et messieurs les licenciés, bénévoles et salariés de nos structures,

Avant de prononcer quelques mots d'introduction à cette assemblée générale, je voudrais prendre un moment pour rendre hommage à ceux qui nous ont quittés cette saison. Je sais que certains d'entre vous ont malheureusement perdu des proches. Que leur mémoire soit honorée. Merci de bien vouloir respecter une minute de silence.

Je suis ravi de vous voir réunis, si nombreux, pour l'assemblée générale de notre ligue. Merci à chacun d'être présent.

Merci également de nous avoir rejoints pour partager ce moment, à Madame Évelyne CIRIEGI, présidente du comité régional, olympique et sportif d'Ile-de-France, et de la conférence régionale du sport, pour les actions de coordination réalisées en faveur de notre sport en application des politiques du CNOSF.

Malheureusement, n'ont pas pu être présents pour cette occasion :

Madame Virginie THOBOR, cheffe du pôle sport de la DRAJES IDF, qui contribue à pérenniser des emplois au profit du territoire francilien

Monsieur Patrick KARAM, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, en charge des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative,

qui suit toujours avec beaucoup d'attention les dossiers de notre ligue et apporte un appui constant.

Je tiens à les remercier tous les deux.

Mesdames, messieurs, quelle belle saison pour notre territoire ! Que de bons résultats pour nos équipes !

Cette saison, encore, le basket-ball a brillé en Île-de-France par son dynamisme.

Je tiens à souligner l'excellent travail de tous les clubs et, en particulier, les résultats qui s'en suivent :

- Paris Basketball, finaliste du championnat de France Betclic Elite en 5 matchs ;
- la JSF Nanterre, demi-finaliste de ce même championnat contre le champion de France en titre, l'AS Monaco,

et bien sûr nos champions :

- Le Levallois Sporting Club pour son titre de « Champion de France » NM1 au terme des 3 matchs et son accession en Elite 2 ;
- Le Paris Basket Association pour son titre de « Championne de France » de NF2 et son accession à la NF1 ;
- La CTC Centre Essonne pour son titre de « Champion de France » NM U15 du groupe A ;
- MLV (Marnes la Vallée) pour son titre de « Championne de France » NF U15 du groupe A ;
- Également, les deux titres de champion de France U15 de nos pôles espoirs féminin et masculin qui mettent en valeur l'excellent travail effectué avec les comités départementaux et les clubs dans la filière de détection du plan de performance fédérale.

Je tiens à féliciter bien évidemment toutes les autres équipes qui ont obtenu de magnifiques résultats, tant au niveau national que régional. Notre secrétaire générale y reviendra en détail.

Ces résultats sont le fruit d'une formation de qualité qui évolue constamment, notamment pour s'adapter et répondre aux attentes. Le développement des compétences demeure une priorité essentielle pour la ligue.

Parmi les grandes avancées majeures, je tiens à souligner que notre ligue est particulièrement proactive sur sa mission de formation. Elle propose la totalité des formations pour l'ensemble des acteurs (officiels, techniciens, dirigeants et joueurs).

Elle a également coordonné l'ensemble de la filière de formation du service civique au DEJEPS.

Un nouveau venu a également rejoint la famille des diplômes, le TTBB (technicien territorial du basket-ball). Ce diplôme répond à un titre professionnel. Il permettra aux détenteurs, comme le faisait en son temps le CQP, d'être réglementairement salariés par les structures.

J'insiste aussi sur la formation des dirigeants « présidents et secrétaires généraux » puisque la ligue Ile-de-France est la seule à l'avoir mise en place pour vous accompagner dans cette tâche délicate qu'est la gestion d'une association.

J'en profite pour remercier la D.T.N et son directeur Monsieur Alain CONTENSOUX pour son appui constant. Après de très nombreux échanges et de multiples difficultés,

Monsieur Yann CLOSSON rejoindra la ligue Ile-de-France, le 1er septembre prochain, pour exercer les fonctions de DTR, directeur technique régional, succédant ainsi à Ivano. Souhaitons-lui la bienvenue. Par les temps qui courent, ce ne fut pas chose aisée d'obtenir ce poste.

Je tiens à présent à évoquer notre engagement en faveur de la performance et du développement de nos jeunes talents.

Cela s'est encore illustré cette saison grâce au travail exigeant mené au sein des pôles espoirs. Ainsi, la saison prochaine, 9 jeunes franciliens intégreront le pôle France Yvan Mainini : 5 filles et 4 garçons. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des staffs des pôles pour leur professionnalisme, leur investissement et leur présence au quotidien auprès de ces jeunes prometteurs.

Je félicite Monsieur Yves TEKPLI pour son entrée en formation du D.E.S., ainsi que Mesdames Philomène TERVERS et Paloma WOUTS pour leur réussite au DEJEPS. La ligue Ile-de-France est fière de vous avoir accompagnés dans votre parcours professionnel.

Je tiens à féliciter la préparatrice physique du pôle espoir féminin, Madame Delphine LOCURATOLO qui a intégré le staff de l'équipe de France U15 féminine.

Cette assemblée générale est aussi l'occasion de saluer l'important travail réalisé par la commission sportive. Cette dernière s'est encore attelée, sans relâche, à organiser et suivre les championnats, à préparer et mettre en place les nouveaux calendriers sportifs, en lien étroit avec les comités départementaux. Merci à vous tous pour ces échanges constants et de qualité. Ils sont un marqueur de performance du basket francilien.

Cette année a encore été marquée par de nombreux événements qui participent au dynamisme et au rayonnement du basket francilien :

- Le tournoi international U13 de Noël. Je tiens à remercier l'ensemble de mes camarades, présidents des comités départementaux pour leur accompagnement et l'organisation de ce très bel événement qui s'installe dans notre paysage. Merci à vous tous de faire que cet événement perdure ;
- Les finales à 6 de nationale 3, événement délégué par notre fédération et organisé à l'Atletica à Eaubonne ;
- Et bien sûr, pour la seconde année, les finales nationales du TIP U15 qui ont été, au-delà de nos victoires, une grande réussite.

Malheureusement, cette année encore, je dois m'adresser à vous, responsables de structure, de comités départementaux, présidents de clubs sur le sujet pénible et douloureux des incivilités.

Malgré votre engagement bénévole sans faille, comme je vous l'ai déjà dit, n'oubliez pas de vous protéger. Alors que les matchs devraient se dérouler dans une ambiance conviviale, ils sont trop souvent le théâtre d'incivilités. 264 dossiers de discipline et 302 dossiers liés au cumul des fautes techniques, ont été traités cette année par la commission de discipline. C'est encore un triste bilan. Merci à la commission de discipline pour son travail et son implication pour assurer un traitement rapide à ces dossiers délicats.

J'en profite pour remercier, avant son départ vers de nouveaux horizons, Madame Emma PLAUD pour la qualité de son travail au service de la ligue Ile-de-France et de la commission de discipline. Souhaitons-lui le meilleur pour la suite.

Je tiens à remercier particulièrement nos arbitres et nos OTM qui ont un rôle primordial sur le bon déroulement de nos rencontres et le bon exercice de nos championnats. Je tiens à les féliciter pour leur engagement.

Nous avons vu l'arrivée, cette saison, d'une nouvelle formation destinée aux statisticiens. Merci. Je souhaite voir se développer cette nouvelle action aux bords de nos parquets.

Je terminerai mon propos sur le pôle développement qui est devenu progressivement le pôle « vivre ensemble ». Je tiens, tout d'abord, à remercier Monsieur Corentin LETELLIER pour le travail qu'il a réalisé à la ligue Ile-de-France. Je lui souhaite la réussite dans son nouvel emploi.

Ce pôle a la charge de développer les nouvelles pratiques fédérales que nous ne maîtrisons pas encore totalement, à l'exception du 3x3 qui est maintenant correctement organisé et qui a pris toute sa place dans notre paysage.

D'autres pratiques sont moins développées sur notre territoire, comme le « basket tonik » ou le « basket santé », mais nos équipes y travaillent ardemment.

Il me semble important de mettre en lumière ces actions qui portent, au-delà du basket traditionnel que l'on aime, les valeurs de cohésion, de solidarité, de bien-être et de performance. C'est notamment le cas dans le Summer Camp et le Spring Camp qui affichent complets.

En parallèle de ces actions, la ligue Ile-de-France est déterminée à innover, développer et former :

- innover dans les outils, les événements ou les championnats ;
- développer, notamment en mettant davantage en avant le 3x3 sur notre territoire ;
- former en s'appuyant sur son IRFBB qui ne cesse de grandir, et en proposant des formations au cœur de l'actualité, comme l'intelligence artificielle pour les cadres territoriaux du territoire.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui font vivre notre sport au quotidien :

- Merci aux bénévoles, piliers de toutes nos structures pour leur dévouement sans faille ;
- Merci aux clubs pour leur engagement sur le terrain et leur capacité à faire rayonner le basket-ball dans toutes ses dimensions, y compris éducatives et citoyennes ;
- Merci aux comités départementaux pour leur travail de proximité et leur soutien, indispensables au développement local ;
- Merci aux membres du comité directeur de la ligue Ile-de-France qui m'ont encore apporté leur soutien, tout au long de cette saison, et ont pleinement contribué à la dynamique collective ;
- Merci aux joueuses et aux joueurs, aux entraîneurs, aux arbitres et aux OTM qui, chaque semaine, donnent vie à notre passion commune sur les terrains.

Je tiens, tout particulièrement, à remercier les salariés de la ligue Ile-de-France, qui œuvrent avec rigueur et engagement tout au long de l'année. Leur travail quotidien est essentiel à la réussite du bon fonctionnement de notre structure.

Merci Astrid pour ton engagement exemplaire et ta constance sans faille.

Je vous souhaite à tous un très bel été, serein et reposant.

3. Intervention des invités

Madame Evelyne Ciriegi, présidente du CROS Ile-de-France et de la conférence régionale du sport en Ile-de-France.

4. Au titre de l'assemblée générale ordinaire

1. Première résolution : élection des délégués à l'assemblée générale fédérale 2026

Conformément à l'article 10 des statuts et aux articles 7 et 8 du règlement intérieur de la FFBB, l'élection des délégués qui représenteront les clubs dont l'équipe première senior évolue en championnat de France à l'assemblée générale du 03 octobre 2026 de la FFBB, est soumise à la présente assemblée générale ordinaire.

Sont candidats : Mme Astrid ASSET, M. Thierry DUDIT, M. Laurent ASSET, Mme Pascale TOURNAY et Mme Laure BALESTRIERE.

La Ligue Île-de-France disposait de cinq sièges à pourvoir. Cinq candidats s'étant présentés, le vote s'est déroulé à main levée. Les cinq candidats ont été élus à l'unanimité.

VOTE : la première résolution est adoptée.

2. Election au comité directeur d'un médecin

1 poste à pourvoir

1 candidat Docteur LADAUGE Fabien

Exprimés : 50 349 ; Contre : 105 ; Abstention : 3 849

VOTE : la deuxième résolution est adoptée.

5. Présentation du rapport moral de la saison 2025-2026 par Mme Astrid ASSET

Rapport moral – Saison 2025-2026

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Chers élus, bénévoles, salariés et partenaires,

Au moment de dresser le bilan de cette saison 2025-2026, je souhaite revenir sur les principaux faits marquants qui ont rythmé la vie de notre ligue et de notre territoire.

Une saison marquée par une légère baisse du nombre de licenciés

Après plusieurs saisons de forte croissance, notre ligue enregistre cette année une baisse du nombre de licenciés. La saison 2025-2026 se clôture avec 81 773 licenciés contre 82 788, soit une diminution de 1 % lors de la saison précédente.

Cette diminution doit nous inviter à poursuivre nos efforts de fidélisation et d'attractivité auprès de l'ensemble de nos publics, tout en maintenant la qualité de l'accueil et de l'encadrement proposés dans nos clubs.

Une ligue qui continue d'investir dans la formation

La formation demeure l'une des priorités majeures de notre projet territorial.

Cette saison, la ligue a poursuivi le développement de son offre de formation avec une véritable continuité des parcours, du bénévole au professionnel.

Le BPJEPS Basket-ball, diplôme d'État organisé dans un cadre fédéral, continue de répondre aux besoins des structures en matière d'encadrement qualifié. Son financement par l'AFDAS permet de rendre cette formation accessible à de nombreux candidats.

Le DETB poursuit également son développement. Ce diplôme fédéral permet aux entraîneurs bénévoles d'acquérir des compétences complémentaires tout en s'inscrivant dans un parcours structuré de formation.

Enfin, nous avons récupéré la coordination du DEJEPS et la mise en place dès septembre du TTBB qui constituent une étape importante pour notre territoire. Ces formations de haut niveau nécessitent un investissement conséquent des stagiaires et des structures d'accueil, mais elles répondent pleinement aux besoins de professionnalisation de notre discipline.

Je tiens à remercier l'ensemble des formateurs, tuteurs, clubs d'accueil et salariés qui contribuent quotidiennement à la réussite de ces dispositifs.

Des résultats sportifs remarquables

La saison sportive aura une nouvelle fois démontré la qualité du travail réalisé au sein des clubs franciliens.

Chez les jeunes, plusieurs clubs se sont particulièrement illustrés.

Je souhaite féliciter Marne-la-Vallée, champion de France U15 Elite féminin Groupe A, ainsi que la CTC Centre Essonne, championne de France U15 Elite masculin.

Bravo également à Saint-Charles Charenton et à l'Entente Le Chesnay-Versailles qui ont décroché de très belles médailles nationales.

L'Entente Le Chesnay-Versailles a également obtenu une remarquable troisième place lors du Final Four U18 France Groupe B.

Chez les seniors, les performances ont également été au rendez-vous.

Je tiens à saluer les accessions au niveau national 3 féminin : CTC Mont-Valérien, BC Ermont, CTC Paris Rive Gauche – Paris Basket 14.

A ce jour, le championnat pré-national n'étant pas terminé, nous ne pouvons prédire au moment où je vous écris les différentes montées pour la saison 2026-2027

Félicitations également au Paris Basketball Association pour son titre de Champion de France de Nationale 2.

Nos clubs phares, notamment Paris Basketball et Nanterre, continuent de porter haut les couleurs du basket francilien sur les scènes nationale et européenne.

Félicitation également aux différents champions régionaux jeunes : U13 Fille ENTENTE LE CHESNAY VERSAILLES 78 BASKET, U13 Garçons JSF NANTERRE, U15 Fille AVENIR SPORTIF D'ORLY BASKET, U15 Garçon BASKET PARIS 14, U18 Fille PARIS BASKET 18, U18 Garçon IE - CTC OZOIR VAL D'EUROPE et U21 Garçon COURBEVOIE SPORTS BASKET

Un pôle performance toujours aussi performant

Cette saison restera marquée par le retour de deux titres de Champions de France (Masculin & féminin) des pôles lors des finales du Tournoi Inter-pôles U15.

Ces résultats sont le fruit du travail mené par nos cadres techniques, nos entraîneurs, nos clubs, nos comités et nos jeunes sportifs au quotidien.

La qualité de notre filière de détection se confirme également avec l'intégration de neuf polistes au Pôle France Ivan Mainini à la rentrée prochaine : cinq filles et quatre garçons.

- Shérine JALLOH
- Nour REZGUI
- Mariam SIDIBE
- Emma SANGHAMI-FEISSONA
- Loane BORES LORSOLO
- Habib SAMB
- Raphaël SOLIMAN
- Nam KAKMENI YOH'NSI
- Adam DELIC

De nombreux joueurs et joueuses franciliens ont également été présélectionnés en Équipe de France U15, démontrant une nouvelle fois l'excellence de notre territoire en matière de formation.

Développement et citoyenneté : une ligue toujours plus active

Le développement du basket francilien ne se limite pas aux compétitions.

Le pôle Citoyenneté et Développement a poursuivi ses actions en faveur de la promotion du basket sous toutes ses formes, notamment à travers le développement du 3x3 et du basket santé dans les résidences DOMITYS.

La ligue Ile de France a créé des sélections régionales au niveau féminin afin de participer aux différentes qualifications à l'OPEN de France 3X3.

Au niveau du pôle sportif, cette saison a également été marquée par l'organisation, pour la première fois, des finales régionales seniors féminines et masculines, ainsi que par la création d'un tournoi vétérans féminin.

Ces nouvelles compétitions ont rencontré un réel succès et témoignent de notre volonté de répondre aux attentes de l'ensemble des pratiquants.

Une saison riche en événements

Comme chaque année, la ligue a organisé de nombreuses manifestations.

Le Tournoi International U13 de Noël a une nouvelle fois permis d'accueillir des délégations étrangères et de proposer à nos jeunes une confrontation enrichissante.

Chez les filles, nous avons eu le plaisir de recevoir des équipes de Bosnie, de Hongrie et de Pologne.

Chez les garçons, étaient présents des représentants de Belgique, de Bosnie et de Serbie.

Cette saison marquait également la dernière édition du TIP U15 organisée par notre ligue.

Nous avons également organisé :

- les Finales à 6 de national 3 ;
- les Finales Régionales jeunes ;
- les Finales Entreprises remportées une nouvelle fois par l'ASAP ;
- les trophées CATOR et le RAT permettant l'accession au niveau régional dès juin.

Les Finales à 6 restent un moment fort de notre saison sportive et nous permettent notamment de retrouver les délégations ultramarines, dont la présence est toujours très appréciée.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des clubs qui nous ont accueillis et accompagnés dans l'organisation de ces événements. Leur engagement est indispensable à la réussite de nos manifestations.

Une activité disciplinaire encore trop soutenue

Au 1er juin 2026, la Commission de Discipline avait déjà traité 248 dossiers disciplinaires et 293 dossiers liés aux fautes techniques.

Ces chiffres demeurent particulièrement élevés et témoignent d'une activité importante nécessitant un investissement conséquent de nos bénévoles et de nos commissions.

Ils nous invitent également à poursuivre nos actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des clubs afin de préserver les valeurs de respect et de fair-play qui fondent notre sport.

Le personnel de la Ligue en mouvement

Cette saison a également été marquée par plusieurs mouvements au sein des salariés de la ligue.

Nous avons ainsi vu partir Emma PLAUT du pôle juridique, qui a choisi de reprendre ses études de journalisme, ainsi que Corentin LETELLIER du pôle Citoyenneté et Développement, qui a rejoint la Fédération Française de Basket-Ball.

Je tiens à les remercier sincèrement pour leur investissement et à leur souhaiter pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

Parallèlement, nous avons accueilli Justine HERNANDEZ en alternance au sein du pôle juridique ainsi que Laurie MALVOISIN au sein de l'IRFBB. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Remerciements

Avant de conclure ce rapport moral, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des acteurs qui contribuent chaque jour au dynamisme et au développement du basket francilien.

Je tiens tout d'abord à remercier les bénévoles de nos clubs, de nos comités départementaux et de la Ligue. Votre engagement, votre passion et le temps que vous consacrez à notre discipline sont les fondations de notre réussite collective. Sans vous, rien ne serait possible.

Je souhaite également remercier l'ensemble des présidents de clubs et des comités départementaux. Votre implication quotidienne, votre capacité à fédérer vos équipes et votre investissement au service des licenciés permettent au basket francilien de continuer à grandir et à rayonner sur l'ensemble du territoire.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du comité directeur de la ligue. Votre disponibilité, votre expertise et votre engagement dans les nombreux dossiers qui nous occupent tout au long de la saison sont essentiels à la bonne gouvernance de notre institution.

Je tiens également à saluer le travail remarquable des salariés de la Ligue. Leur professionnalisme, leur disponibilité et leur investissement permettent à nos clubs, à nos licenciés et à nos élus de bénéficier d'un accompagnement de qualité au quotidien. Les nombreux projets menés cette saison témoignent de leur engagement au service du basket francilien.

Je n'oublie pas non plus l'ensemble de nos partenaires institutionnels, privés et fédéraux qui nous accompagnent et nous soutiennent dans le développement de nos actions.

Enfin, je souhaite adresser un remerciement tout particulier à notre Président, Thierry DUDIT. Merci pour la confiance que tu accordes aux élus, aux bénévoles et aux salariés de la ligue. Ton engagement constant, ta vision et ton soutien permettent à chacun d'entre nous de travailler dans un climat constructif au service du basket francilien. Cette confiance est un élément essentiel de la réussite collective de notre ligue.

Ensemble, continuons à faire grandir notre sport, à transmettre ses valeurs et à porter haut les couleurs du basket francilien.

VOTE : le rapport moral est adopté.

6. Arrêté des comptes 2025, synthèse du résultat, Mme Chantal DEVILLARD

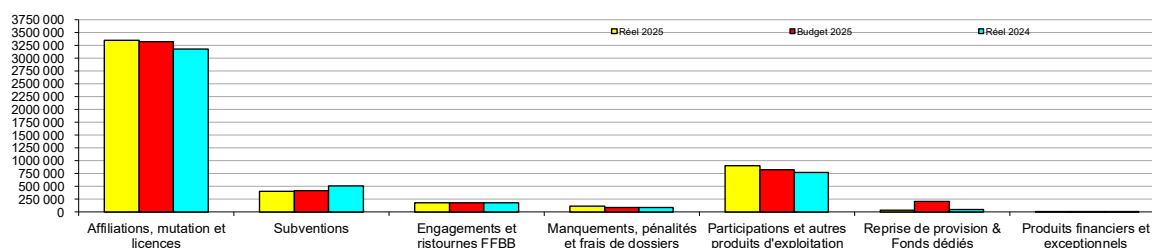
Cet exercice 2025, **présente un résultat déficitaire de -32 136 €** contre un excédent de 108 967 € en 2024 hors AG FFBB, soit 0,6% de notre budget total avec :

- ❖ Des produits inférieurs aux prévisions de 1,3% (- 67 K€) et supérieurs de 4,3% par rapport à 2024 (+ 203 K€), avec un impact résultat de – 93 K€ hors produits de refacturation ;
- ❖ Des charges générales d'exploitation supérieures au budget (+0,8%) et supérieures au réalisé 2024 (+7,4%), en hausse de 344 K€ avec un impact de +126 K€ sur nos activités institutionnelles et de +218 K€ sur les activités de notre Plan de Développement.
- **Soit un déficit de 32 136 €**

- **Et en synthèse, une variation nette de - 141 103 € entre 2024 et 2025, correspondant à :**
- ✓ **+ 70 K€ sur les produits hors refacturation** (formations et subventions)
- ✓ **+ 211 K€ sur les charges hors refacturation** (Pôles & nouvelles organisations – Finales nationales U15 notamment).

1 - Le compte de résultat 2025 – Les produits

Produits	Réel 2025	Budget 2025	Réel 2024	Ecart 2025/2024	Ecart Réel & BP 2025
Affiliations, mutation et licences	3 342 016	3 314 650	3 171 369	170 647	27 366
Subventions	396 013	420 504	503 894	-107 881	-24 491
Engagements et ristournes FFBB	171 770	180 000	176 494	-4 724	-8 230
Manquements, pénalités et frais de dossiers	113 160	86 300	87 511	25 649	26 860
Participations et autres produits d'exploitation	906 747	819 156	772 423	134 324	87 591
Reprise de provision & Fonds dédiés	35 288	207 840	46 200	-10 912	-172 552
Produits financiers et exceptionnels	8 055	12 000	11 940	-3 885	-3 945
TOTAL PRODUITS	4 973 049	5 040 450	4 769 831	203 218	-67 401



- **Des produits pour un total de 4 973 K€ inférieurs** aux prévisions de 1,4 %, composés à 92% de ressources internes et à 8% de subventions, incluant principalement :

❖ Par rapport au budget avec un impact de - 67 401 €, dont :

- **+ 27 K€** sur les produits de licence et d'affiliation en lien direct avec l'augmentation des tarifs affiliations et une mixité sur les licences ;
- **- 24 K€** de subventions provenant en majeure partie du CG78 (-10 K€) solde non versé, des aides FFBB (- 27 K€) associées à l'ANS & l'apprentissage (+ 3 K€) et services civiques (+ 10 K€) non budgétées ;
- **+ 106 K€** sur les produits d'activités (engagements-ristournes, pénalités-frais de dossier, ventes, stages, camps...) conséquence de la hausse des manquements (+ 36 K€), du nombre de candidats en formation plus élevé et des formations gratuites financées ainsi que des événements nouveaux, finales nationales U15 M & F non budgétées ;
- **- 176 K€** sur les autres produits dont 118 K€ pour une prévision de déficit non réalisée (maintien de l'équilibre budgétaire assurée par une reprise sur fonds propres).

- **Des produits pour un total de 4 973 K€ inférieurs** supérieurs au réalisé 2024 de 4,3 %, composés à 92 % de ressources internes et à 8 % de subventions, incluant principalement :

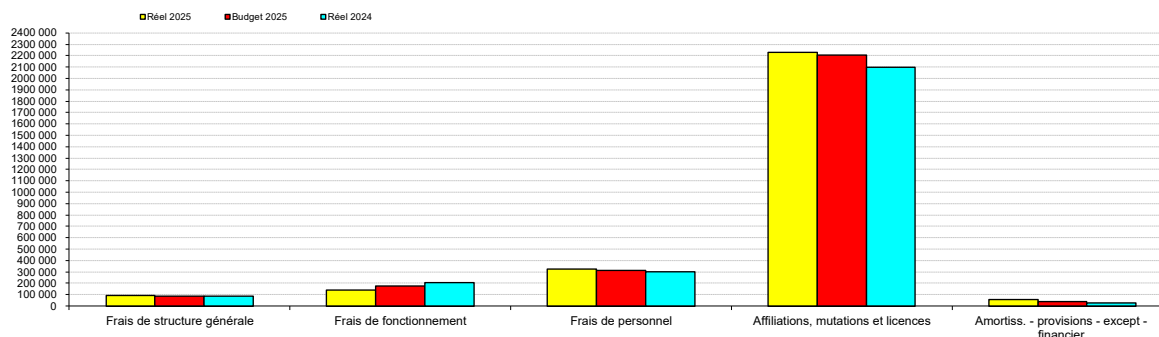
❖ Par rapport au Réalisé de 2024 avec un impact de + 203 218 €, dont :

- **+ 166 K€** pour les produits liés aux compétitions (licences – affiliations - engagements – ristournes) avec une marge Nette licences – mutations de 27 K€ & affiliations de 10 K€ ;
- **+ 134 K€** sur les produits des actions (stages, camps, refacturations) en lien avec la hausse du volume des formations en 2025 (nombre de candidats & formations

gratuites financées par les OPCO) associés à des événements nouveaux telles que les finales nationales U15 M & F dont la LIFBB est organisatrice sur 2025 & 2026 ;

- **+ 26 K€** pour les produits concernant les manquements ;
- **- 108 K€** de subventions sur les jobs dating (- 42 K€), le CG78 tournée 3x3 de 2024 (- 50 K€), le CRIF (- 5 K€), plan sport emploi & l'apprentissage (-18K€), associées à une hausse de la subvention FFBB des pôles (7 K€) ;
- **- 15 K€** en autres produits (- 11 K€) en reprise de fonds dédiés et (- 4 K€) sur les produits financiers

Administration Générale Ligue	Réel 2025	Budget 2025	Réel 2024	Ecart 2025/2024	Ecart Réel & BP 2025
Frais de structure générale	90 250	87 650	87 010	3 240	2 600
Frais de fonctionnement	140 739	178 250	203 441	-62 702	-37 511
Frais de personnel	325 539	313 430	302 996	22 543	12 109
Affiliations, mutations et licences	2 231 309	2 205 450	2 097 547	133 762	25 859
Amortiss. - provisions - except - financier	56 189	36 200	27 043	29 146	19 989
TOTAL	2 844 026	2 820 980	2 718 037	125 989	23 046

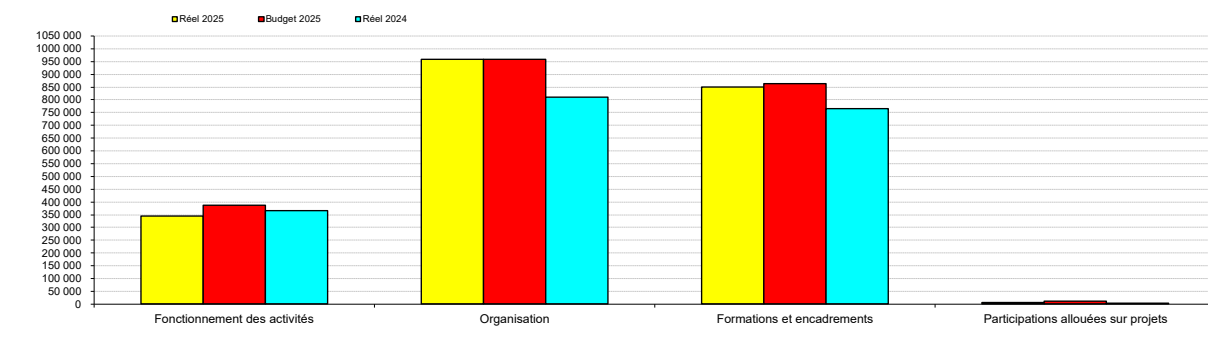


VOTE : le rapport financier est adopté.

- Les charges générales totales sont au niveau du budget (+ 0,8 %) se caractérisant :
 - ❖ Par rapport au Budget avec un impact de + 23 046 € dont :
 - + 26 K€ sur les licences-affiliations réparties en + 31 K€ des licences et - 5K€ sur les affiliations, la marge nette restant relativement stable à 2 K€ ;
 - + 12 K€ sur les frais de personnel concernant principalement l'absence de Sylvie non budgétée ;
 - - 35 K€ sur les charges de fonctionnement & de structure conséquence de charges de copropriété et d'entretien en baisse (- 11 K€) associées à des charges incluses dans le déficit de 118 K€ budgété et non réalisé ;
 - + 20 K€ sur les autres charges incluant la provision sur créances douteuses (32 K€) associée à une baisse des amortissements et provisions pour charges de 8 K€.
- Les charges générales totales sont supérieures au réalisé 2024 (+ 4,6%) se caractérisant :
 - ❖ Par rapport au Réalisé avec un impact total de 125 989 € avec principalement :
 - + 134 K€ sur les charges de licences et mutations ou affiliations en lien avec les produits et les impacts volume et mixité des licences et à la tarification des affiliations en hausse pour 2025-2026 ;

- + 23 K€ sur les charges de personnel concernant des changements de contrats sur la communication ou la discipline associés à l'absence de Sylvie sur 6 mois que son remplacement par Coraline en apprentissage n'a pas compensé ;
- - 59 K€ sur les frais de structure & de fonctionnement : conséquences des charges de copropriété ou de téléphonie en baisse (- 23 K€) en 2025, associées à des opérations non reconduites comme le contrôle Urssaf sur la période 2021-2023 & l'Afnor pour la revalidation Qualiopi, ou à des charges économisées incluses dans le déficit de 118 K€ non réalisé ;
- + 29 K€ en lien essentiel avec la provision pour créances douteuses comptabilisée en 2025 compte tenu de l'importance de certaines créances anciennes non soldées dans les comptes clients malgré les relances effectuées (finales à 6 de 2024 ou clubs pour les saisons 2023-24 ou 2024-25) ;

Actions - Plan de développement	Réel 2025	Budget 2025	Réel 2024	Ecart 2025/2024	Ecart Réel & BP 2025
Fonctionnement des activités	345 133	386 050	365 144	-20 011	-40 917
Organisation	958 815	958 000	810 400	148 415	815
Formations et encadrements	850 886	864 220	764 333	86 553	-13 334
Participations allouées sur projets	6 325	11 200	2 950	3 375	-4 875
TOTAL	2 161 159	2 219 470	1 942 827	218 332	-58 311



Les charges supportées dans le cadre du PDD, sont inférieures au budget (- 2,7 %) se caractérisant :

Par rapport au Budget avec un impact de – 58 311 € localisé principalement sur :

- - 13 K€ pour les charges d'encadrements, liées aux besoins des stages de formations & des opérations surévaluées budgétairement ;
- - 40 K€ pour les frais de fonctionnement et d'organisation localisés sur les locations, les repas, les hébergements, les frais de déplacements & missions budgétées dans les 118 K€ et relatifs à des événements en diminution (Jobs dating) ;
- - 5 K€ sur les participations sur projets, conséquence de la suppression au 30 juin 2025 des Camps « GBC ».

➤ Les charges supportées dans le cadre du PDD, à l'identique des charges générales, sont supérieures au réalisé 2024 (+ 11,2 %) se caractérisant :

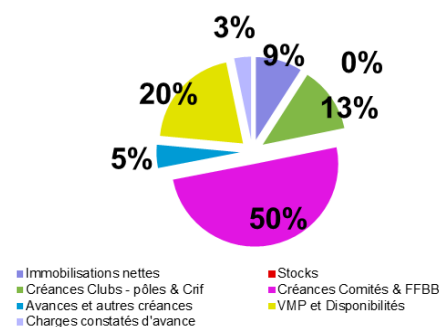
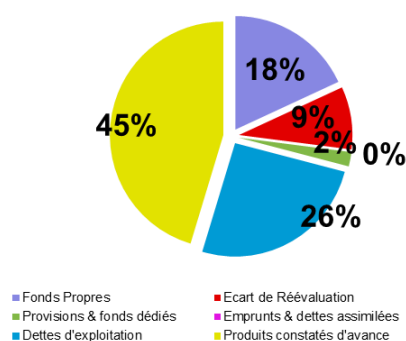
❖ Par rapport au Réalisé avec un impact de + 218 332 € localisé principalement sur :

- + 87 K€ sur les charges d'encadrement, correspondant aux salaires du personnel sur une périodicité annuelle complète ou dont les contrats ont été réactualisés selon la CCNS pour un passage au forfait jours par exemple (préparateurs physiques sur les pôles), à des actions supérieures réalisées (au niveau des formations et du CFA notamment) ayant nécessité de l'encadrement en 2025 et à rapprocher des produits de ces mêmes activités ;

- + 128 K€ en frais de fonctionnement et d'organisation, localisés sur les locations, les hébergements, les déplacements & missions, les repas, et concernant en grande partie les finales nationales U15 M & F inexistantes en 2024 associées à des non-reconductions ou des baisses sur des opérations telles que Jobs Dating et tournée 3x3 du 78 ou TIC U13 de Noël 2023 décalé en janvier 2024 ;
- +3 K€, pour les participations sur projets conséquence de la hausse du reclassement en moins produits des aides aux polistes.

BILAN ACTIF	2025	2024
Immobilisations nettes	326 616	331 994
Stocks	0	0
Créances Clubs - pôles & Crif	462 967	600 068
Créances Comités & FFBB	1 819 096	1 821 626
Avances et autres créances	163 820	79 245
VMP et Disponibilités	735 265	612 601
Charges constatés d'avance	118 089	88 582
TOTAL ACTIF	3 625 853	3 534 116

BILAN PASSIF	2025	2024
Fonds Propres	656 382	688 519
Ecart de Réévaluation	324 009	324 009
Provisions & fonds dédiés	73 612	103 873
Emprunts & dettes assimilées		
Dettes d'exploitation	928 419	779 534
Produits constatés d'avance	1 643 431	1 638 181
TOTAL PASSIF	3 625 853	3 534 116



La situation financière de la LIFBB se caractérise sur l'exercice 2025 par :

- Des investissements sur l'exercice pour un total de 13 942 € pour du renouvellement de matériel informatique, des acquisitions pour de nouveaux salariés ou des barnums ;
- Une absence d'endettement ;
- Une trésorerie qui s'élève à 735 265 € au 31 décembre 2025 contre 612 601 € au 31 décembre 2024, en hausse entre les deux positions, suite aux paiements des licences ou Caisse de péréquation moins importants en toute fin d'année ;
- Des fonds propres qui totalisent 980 392 € incluant l'écart de réévaluation (324 009 €) et le résultat de l'exercice déficitaire de 32 136€.

La capacité d'autofinancement, ressource générée par l'activité de la ligue, enregistre une variation négative de - 10 868 € sur cet exercice, compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice hors impact des variations de charges calculées (amortissements et reprises de provisions).

- Le fonds de roulement constitué par la ligue lui assure en moyenne 3 mois de trésorerie pour assurer son fonctionnement.
- Les provisions constituées pour indemnités de départ à la retraite qui seraient à verser lors des départs de nos salariés (74 K€) en hausse de 4 K€ consécutive à la l'actualisation des durées et taux d'actualisation au 31 décembre 2025.

31/12/2025 En K€		31/12/2024 En K€	
(E)	(R)	(E)	(R)
BFR (-8K€)		BFR (172K€)	
Trésorerie (735K€)	FDR (727K€)	Trésorerie (613K€)	FDR (784K€)

Au 31 décembre 2025, le cycle d'exploitation (créances – dettes) génère une ressource fonds de roulement de 8 K€ contre un besoin en fonds de roulement de 172 K€ au 31 décembre 2024.

La **trésorerie disponible** s'élève à 735 K€, dont 533 K€ en comptes sur livrets rémunérés, contre 613 K€ l'exercice précédent.

Comptabilisation du bénévolat :

En application du règlement ANC n° 2018-06 (article 431-10), les contributions volontaires en nature correspondant aux temps consacrés par les bénévoles aux différentes actions, commissions, pôles et projets de la ligue par les membres, élus et présidents de comités ont fait l'objet d'un recensement, d'une valorisation et d'une comptabilisation, compte tenu de leur importance.

Le taux horaire de valorisation retenu correspond au salaire minimum conventionnel (SMC des groupes 3, 4, 6 et 8) en fonction du niveau de responsabilité des personnes augmenté d'un taux moyen de charges de 45 %.

Le montant des contributions a été comptabilisé, au débit et au crédit, au pied du compte de résultat, dans la rubrique « Contributions volontaires en nature » pour une valeur économique de 241 153 € (pour 9 244 heures) sur l'exercice 2025, contre 218 812 € (8 565 heures) en 2024.

Troisième résolution : approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- Lecture du rapport financier par la trésorière générale sur les comptes dudit exercice,
- Et, lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve dans toutes leurs parties, lesdits rapports, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le bureau sur délégation du comité directeur au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de son mandat pour cet exercice au comité directeur.

Elle donne quitus à Mme Chantal DEVILLARD, trésorière générale, pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

VOTE : la troisième résolution est adoptée.

Quatrième résolution : Conventions réglementées

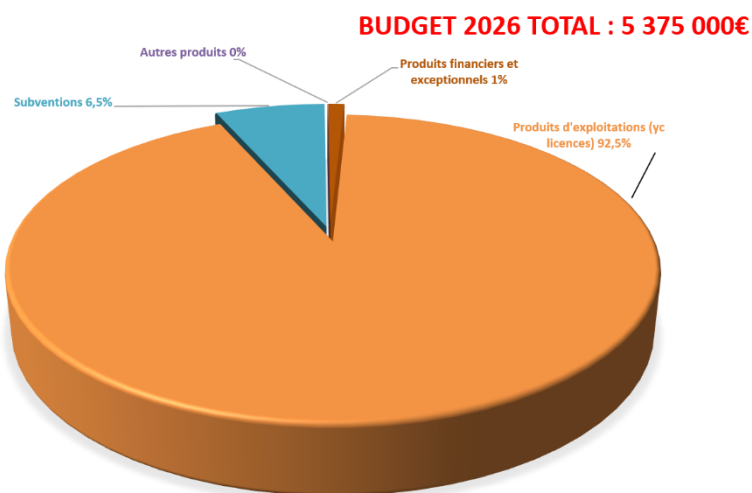
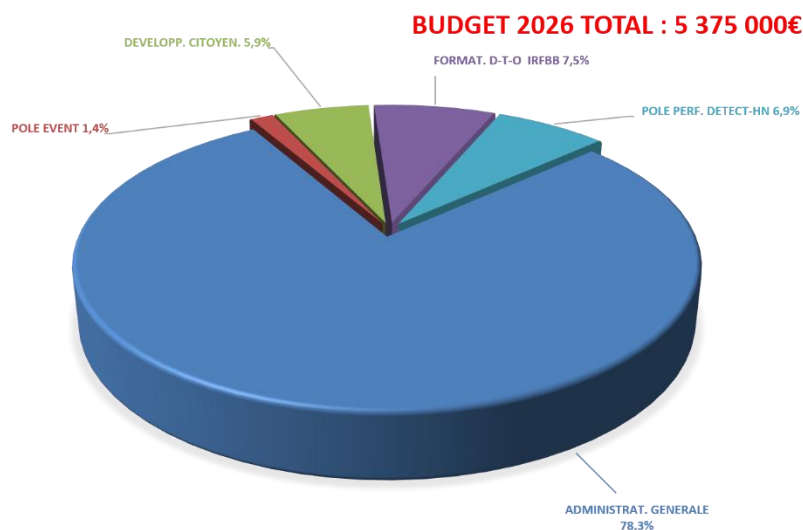
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

VOTE : la quatrième résolution est adoptée.

Cinquième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale constate un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 32 135,51 € et décide de l'affecter par imputation sur les postes suivants : 32 135,51 € sur le compte « Report à nouveau » créditeur.

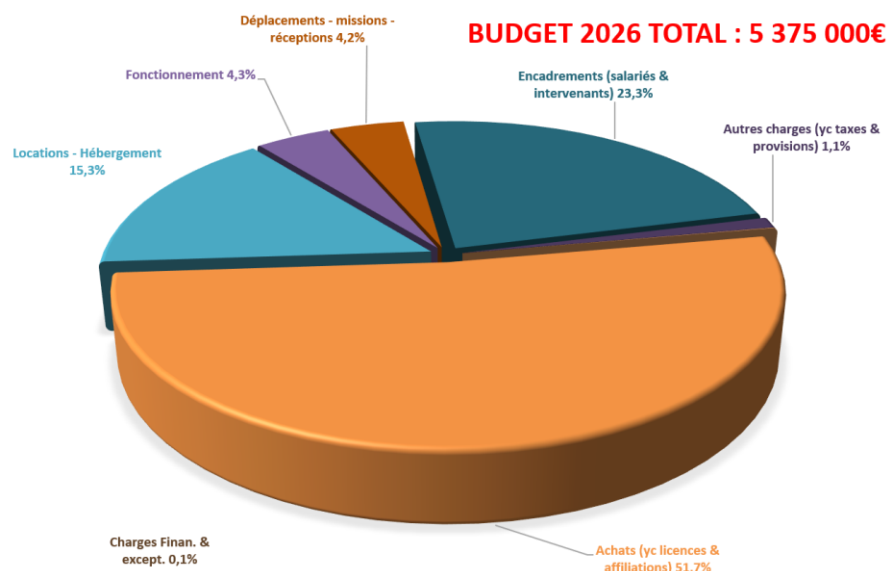
VOTE : cinquième résolution est adoptée.

7. VENTILATION PRODUITS PAR CATÉGORIES**8. VENTILATION PRODUITS PAR PÔLES**

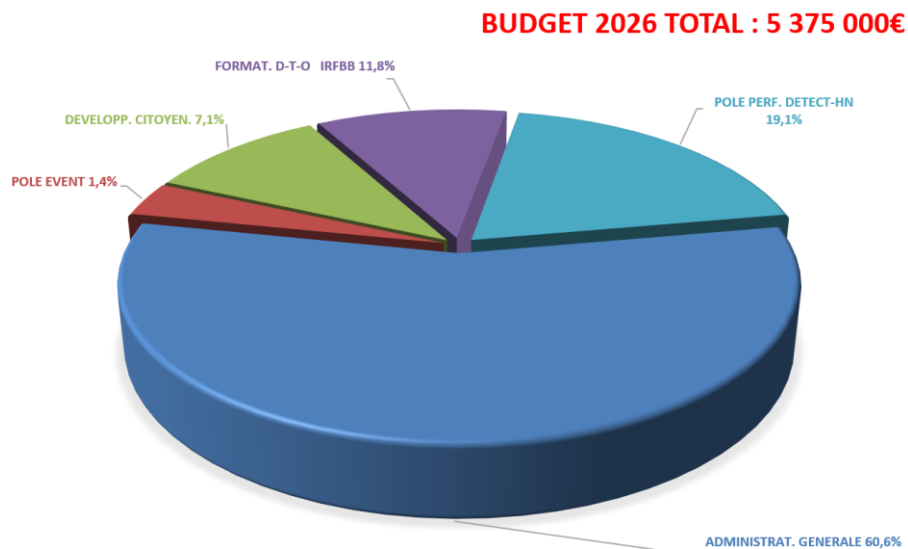
9. VENTILATION PRODUITS

PRODUITS	BUDGET 2026 TOTAL	ADMINISTRAT. GENERALE	POLE EVENEMENT.	DEVELOPP. CITOYEN.	FORMATION Dir. – Tec. –Off. IRFBB	POLE PERF. DETECT - HN
Produits d'exploitations (yc licences)	4 972 550	4 142 800	70 000	203 700	353 250	202 800
Subventions	349 854	14 000	5 750	111 100	50 004	169 000
Autres produits	1 596	1 500			6	
Produits financiers et exceptionnels	51 000	51 000				
TOTAL PRODUITS	5 375 000	4 209 390	75 750	314 800	403 260	371 800

10. VENTILATION CHARGES PAR CATÉGORIES



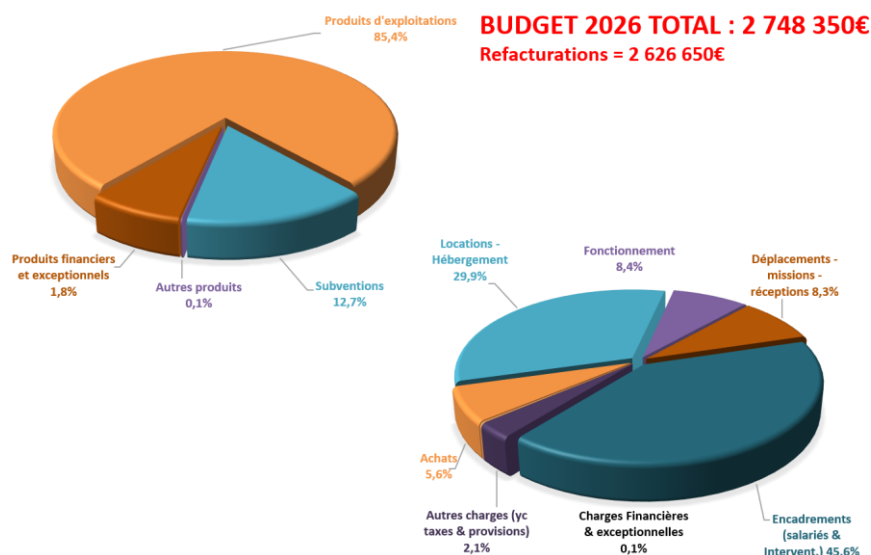
11. VENTILATION CHARGES PAR PÔLES



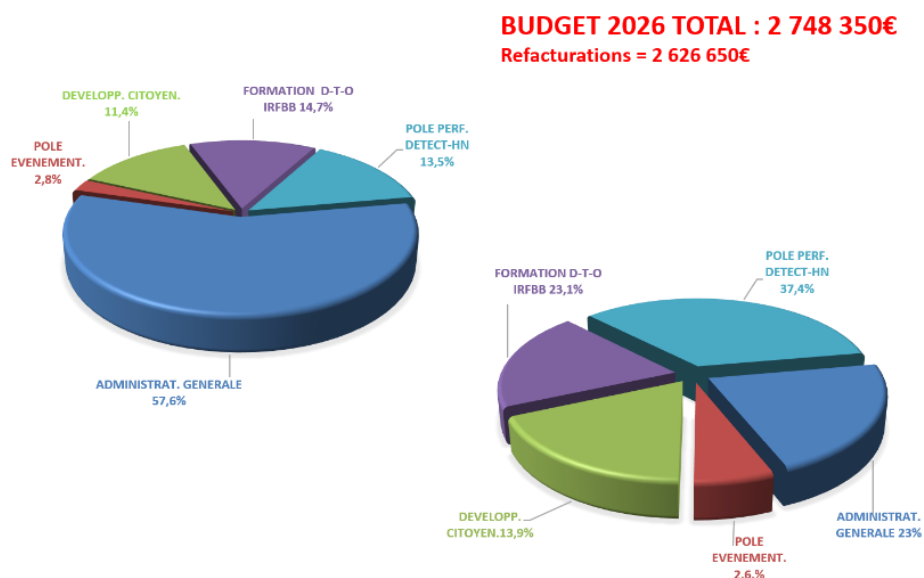
12. VENTILATION CHARGES

CHARGES	BUDGET 2026 TOTAL	ADMINISTRAT. GENERALE	POLE EVENEMENT	DEVELOPP. CITOYEN.	FORMATION Dir-Tec-Off IRFBB	POLE PERF. DETECT-HN
Achats (yc licences & affiliations)	2 779 800	2 638 650	17 100	25 700	41 100	57 250
Locations - Hébergement	822 900	29 100	21 650	168 750	130 150	473 250
Fonctionnement	229 600	155 250	5 300	11 600	24 000	33 450
Déplacements - missions - réceptions	228 050	47 000	13 700	30 650	44 450	92 250
Encadrements (salariés & intervent.)	1 252 650	348 720	0	142 270	395 550	366 110
Autres charges (yc taxes & provisions)	59 500	37 250	15 100	2 000		5 150
Charges Financières & exceptionnelles	2 500	2 500				
TOTAL CHARGES	5 375 000	3 258 470	72 850	380 970	635 250	1 027 460

13. PRODUITS-CHARGES (SS REFAC) PAR CATÉGORIES



14. PRODUITS-CHARGES (SS REFAC) PAR PÔLES



15. Sixième résolution : adoption du budget de l'exercice 2026

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 arrêté à la somme de 5 375 000 € par le comité directeur.

VOTE : Sixième résolution est adoptée.

16. Médaille d'or 2026

MEDAILLES D'OR
<i>CONDAMINET Christine</i>

17. Académie du basket Francilien promotion Yako Cator 2026

L'académie régionale de la LIFBB décide de mettre à l'honneur les personnes suivantes :

Collège Joueuses : Mme Sarah MICHEL-BOURY
Collège Joueuses : Mme Fatimatou SACKO
Collège Techniciens : M. Ivano BALLARINI
Collège Techniciens : M. Jean-Pierre GALLO
Collège Personnalités : M. Alain BROSSIER
Collège Personnalités : Mme Marie-Claire GAUTIER
Collège Personnalités : Mme Mercédès SAINTRAPT
Collège Clubs/Equipes : BC FRANCONVILLE PLESSIS BOUCHARD

Le président de la ligue, monsieur Thierry DUDIT, clôture l'assemblée générale à 12h15.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET